**Règlement Jeu Concours – NordicWalkin’Lyon/IBIS**

**Article 1 : Organisateur**  
Le jeu concours est organisé par la société KCIOP, organisatrice de NordicWalkin’Lyon en collaboration avec Ibis.

**Article 2 : Participation**  
Ce jeu, gratuit, est ouvert à toute personne majeure, non préalablement inscrite à la 3ème édition de NordicWalkin’Lyon.   
Ce jeu n’est pas ouvert aux membres du personnel de la société organisatrice.

**Article 3 : Diffusion**  
Le jeu est proposé sur la page du réseau social « Facebook » Passion Marche Nordique : <https://www.facebook.com/passionmarchenordique/>

**Article 4 : Date**  
Le jeu « Facebook » se **déroule du 12 juillet au 24 juillet 2018.**   
La société KCIOP, organisatrice de NordicWalkin’Lyon, se réserve le droit d’écourter, de prolonger, de modifier ou d’annuler cette opération si les circonstances l’exigent. Sa responsabilité ne serait pas engagée de ce fait.

**Article 5 : Accès et Déroulement du jeu  
Afin de participer au jeu concours, le participant doit :**

**Sur « Facebook » : effectuer les 2 étapes décrites :**

* **Partager la publication du jeu concours**
* **Cliquez sur le lien (Google Form) et répondre à toutes les questions du formulaire en ligne**

**Le tirage au sort et l’annonce du gagnant aura lieu le 25 juillet.**

**Article 6 : Dotation**

Un séjour à NordicWalkin’Lyon ! Comprenant l'hébergement, le petit déjeuner en hôtel Ibis (du 12 au 14 octobre) et la participation à l'événement.  
1 gagnant, séjour valable pour 2 personnes.

**Article 7 : Remise**   
Les gagnants seront tirés au sort et seront averti par email. Ils recevront par la suite les lots gagnés.

*Le lot n’est ni cessible, ni échangeable.   
Toute fraude, détournement ou abus entraînera la disqualification du joueur et la remise en jeu du prix éventuellement attribué.*

**Article 8 :**

En fournissant votre nom, prénom, date de naissance et adresse e-mail, vous acceptez de recevoir la newsletter de KCIOP et de Ibis et vous acceptez le stockage de vos informations dans nos bases de données.

Vous pourrez vous désabonner à n’importe quel moment en cliquant sur les liens de désabonnement situés en bas des e-mails.

La participation au jeu-concours entraîne l’acceptation pleine et entière de ce règlement

®